



CESER – Assemblée plénière du 11/10/2017

« Le Schéma régional de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) »

Déclaration du groupe CGT

Le projet de rapport-avis du CESER sur le SRESRI présente celui qui vient d'être adopté sur Une grande Ambition pour l'enseignement supérieur et la recherche en Hauts-de-France comme « *la principale contribution du CESER à l'élaboration du SRESRI* ».

Il est donc inutile que répétions ici ce que nous venons de dire dans notre précédente déclaration.

Nous ajoutons en guise de complément :

- La CGT partage le regret exprimé par le rapport-avis au sujet du « *peu de place accordée* » par le projet de SRESRI à la question de la **Formation tout au long de la vie**. Nous avons déjà trouvé pour le moins étonnant que le président de la Région, au cours de l'Assemblée du CESER du 26 septembre, ne cite pas la formation parmi les éléments du « *cœur de métier* » du Conseil régional, alors que la loi consacre les régions comme les pilotes de la formation professionnelle des jeunes et des adultes à la recherche d'un emploi.
- La CGT estime également que la question du **financement de l'ESR** est « *une question fondamentale* » et qu'il « *il est impératif que les contraintes qui pèsent actuellement sur les universités, les écoles soient levées* ».
- Nous accordons une grande importance à la **présence d'établissements de l'ESR sur l'ensemble des territoires**. Il s'agit d'un puissant facteur des corrections des inégalités territoriales, mais pas seulement. Est en jeu également, par exemple, la capacité de répondre aux besoins des PME dans les territoires.
- Au sujet du souhait évoqué d'un renforcement des partenariats des laboratoires de recherche avec les entreprises, nous tenons à souligner qu'en région Haut-de-France, la question posée est surtout celle du manque criant d'**investissements des entreprises en R&D**. Comme l'indique une note de la Banque de France (« Situation économique et financière des entreprises de la région Hauts-de-France – Période sous revue : 2010-2014 », p. 12), ces investissements sont en repli et inférieurs de 33 %, rapportés au chiffre d'affaires, à la moyenne française. Il est donc impératif que les institutions publiques contrôlent la réalité et l'efficacité des investissements ainsi que le retour sur investissement pour la collectivité.

La CGT votera l'avis.